

# De Cosne-sur-Loire à Pouilly-sur-Loire



Randonnée n°3551493

Une randonnée proposée par *coeurdeloire*

Un circuit à la découverte des richesses naturelles, culturelles et culinaires du Val de Loire. Circuit adapté à la pratique du vélo, avec ou sans assistance électrique

<b>Durée :</b>	3h	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	41.49km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	249m	<b>Activité :</b>	En cyclo-route
<b>Dénivelé négatif :</b>	249m	<b>Commune :</b>	Cosne-Cours-sur-Loire (58200)
<b>Point haut :</b>	269m		
<b>Point bas :</b>	140m		

## Description

Départ du Palais de Loire à Cosne-Cours-sur-Loire.

**(D/A)** Suivre le balisage VAE pour rejoindre le Quai du Maréchal Joffre. Prendre la route puis le chemin qui longe la Loire en s'aidant du balisage du GR®3 et celui du VAE. Passer sous le Pont du PO, CycloRail.

**(1)** Traverser la voie ferrée et continuer dans les Bois de Villechaud toujours en suivant le balisage du GR®3.

**(2)** Au croisement avec la D4, traverser en face pour continuer sur le GR®3. **Prudence lors de votre traversée.**

**(3)** À votre arrivée à Tracy-sur-Loire, suivre le balisage VAE et prendre la première à droite après le panneau d'entrée de la commune. Emprunter le passage à niveau et tourner à gauche au panneau « Rue de Loire ». Suivre la route jusqu'au village des Loges.

**(4)** Une fois arrivé au niveau du panneau d'entrée de commune des Loges, tourner à gauche en passant sous la voie ferrée et monter la Rue Saint-Vincent. Rester sur la D153 qui part sur votre gauche pendant 1.5 km.

**(5)** Au rond-point proche de l'autoroute, prendre à droite la direction de Pouilly-sur-Loire.

**(6)** En centre-ville, après La Tour du Pouilly Fumé, tourner à gauche sur l'Avenue Laubespain puis remonter la Rue Louis Joseph Gousse en passant d'abord sous la voie ferrée puis l'autoroute. Suivre le balisage VAE sur 400 m et prendre à gauche la direction « Bouchot d'en H » puis la Rue du Domaine de Bouchot. Arrivé au croisement, prendre à gauche la D503 qui vous mènera à Saint-Andelain.

**(7)** Traverser le village de Saint-Andelain et prendre la première route à gauche après le panneau de sortie de la commune direction « Boisfleury - Les Cassiers ». Traverser les Cassiers. Continuer tout droit sur 2.5 km en suivant le balisage VAE jusqu'à arriver au croisement avec la D4.

**(8)** Traverser **prudemment** la D4. Entrer dans le lieu-dit « Moussard » et à la croix, tourner à gauche. Au prochain carrefour qui suit prendre à droite puis continuer tout droit sur 2.8 km jusqu'à arriver à un croisement.

**(9)** Au croisement, prendre à gauche direction « l'Étang des Granges ». Continuer tout droit. Passer sous l'autoroute et traverser la Route de Nevers pour rejoindre l'aérodrome. Continuer tout droit en longeant l'aérodrome. Suivre le balisage VAE dans « Les Bréchants » et tourner à droite au premier Stop. Continuer tout droit puis au second Stop, tourner à gauche sur l'Allée des Cortillats.

## Points de passages

**D/A Palais de Loire. Vers le - Nohain (rivière)**  
N 47.41152° / E 2.92267° - alt. 146m - km 0

**1 Les Courlus - Loire (fleuve)**  
N 47.36235° / E 2.89258° - alt. 154m - km 6.21

**2 La Roche - Gare de Tracy-Sancerre**  
N 47.34031° / E 2.88175° - alt. 164m - km 9.81

**3 Tracy-sur-Loire**  
N 47.32092° / E 2.8872° - alt. 156m - km 12.13

**4 Les Loges**  
N 47.30341° / E 2.92608° - alt. 152m - km 16.09

**5 Les Cornets**  
N 47.29982° / E 2.94954° - alt. 238m - km 18.19

**6 - Gare de Pouilly-sur-Loire**  
N 47.28303° / E 2.95658° - alt. 170m - km 20.26

**7 Saint-Andelain**  
N 47.3109° / E 2.96158° - alt. 258m - km 24.3

**8 Mousard**  
N 47.34132° / E 2.96351° - alt. 212m - km 28

**9 Saint-Martin-sur-Nohain**  
N 47.36986° / E 2.94862° - alt. 187m - km 31.67

**10 Villechaud - Chapelle Sainte-Brigitte (Cosnes-Cours-sur-Loire)**  
N 47.37315° / E 2.90037° - alt. 149m - km 36.61

**D/A - Loire (fleuve)**  
N 47.41152° / E 2.922637° - alt. 146m - km 41.49

Arrivé au bout de l'allée prendre sur la droite puis la gauche en longeant le restaurant « Le Chat ». Passer le passage à niveau.

**(10)** Prendre tout de suite à droite sur le chemin qui longe la voie ferrée. Arrivé à la Ferme du Port Aubry, prendre la Rue des 4 Fils Doumer en face. Continuer tout droit sur 1.7 km et tourner à gauche dans la Rue des Puits.

Reprendre ensuite à droite en suivant le balisage VAE pour revenir au Palais de la Loire **(D/A)**.

### Informations pratiques

#### A proximité

Pont du PO, CycloRail.

La Ferme du Port Aubry.

Chapelle Sainte-Brigitte, point de vue sur la colline de Sancerre.

Village vigneron des Loges, point de vue sur le Val de Loire.

La Tour du Pouilly Fumé, Le Pavillon du Milieu de Loire, Les Craquants du Val de Loire, Pouilly-sur-Loire.

Aérodrome de Cosne-Cours-sur-Loire : vols découvertes.

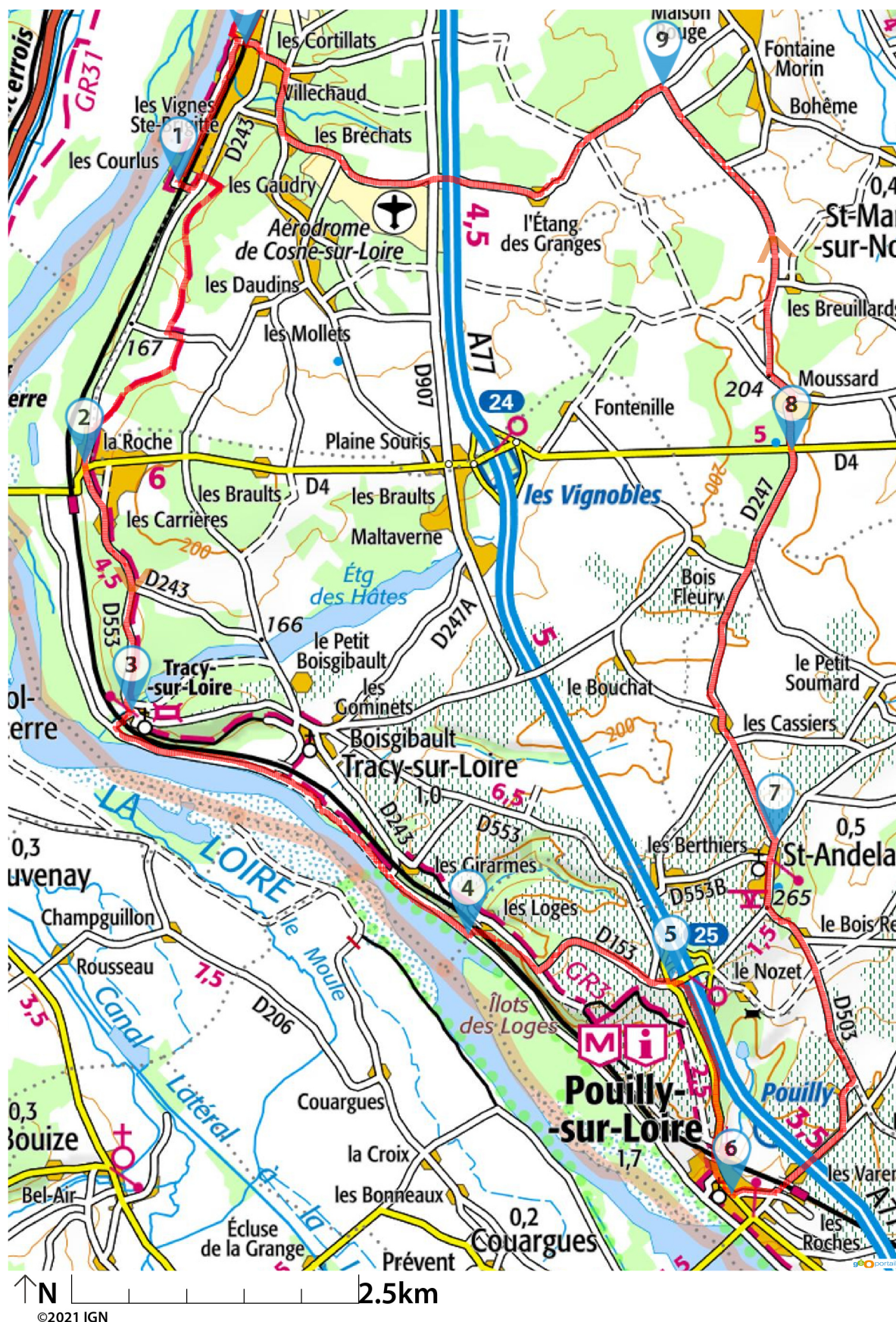
Point de vue depuis le Belvédère, Saint-Andelain village vigneron, Château du Nozet.

Produits locaux : vins de l'appellation de Pouilly et Coteaux du Giennois ; la Ferme de Montoing (Volailles, foie gras, terrines).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/3551493>



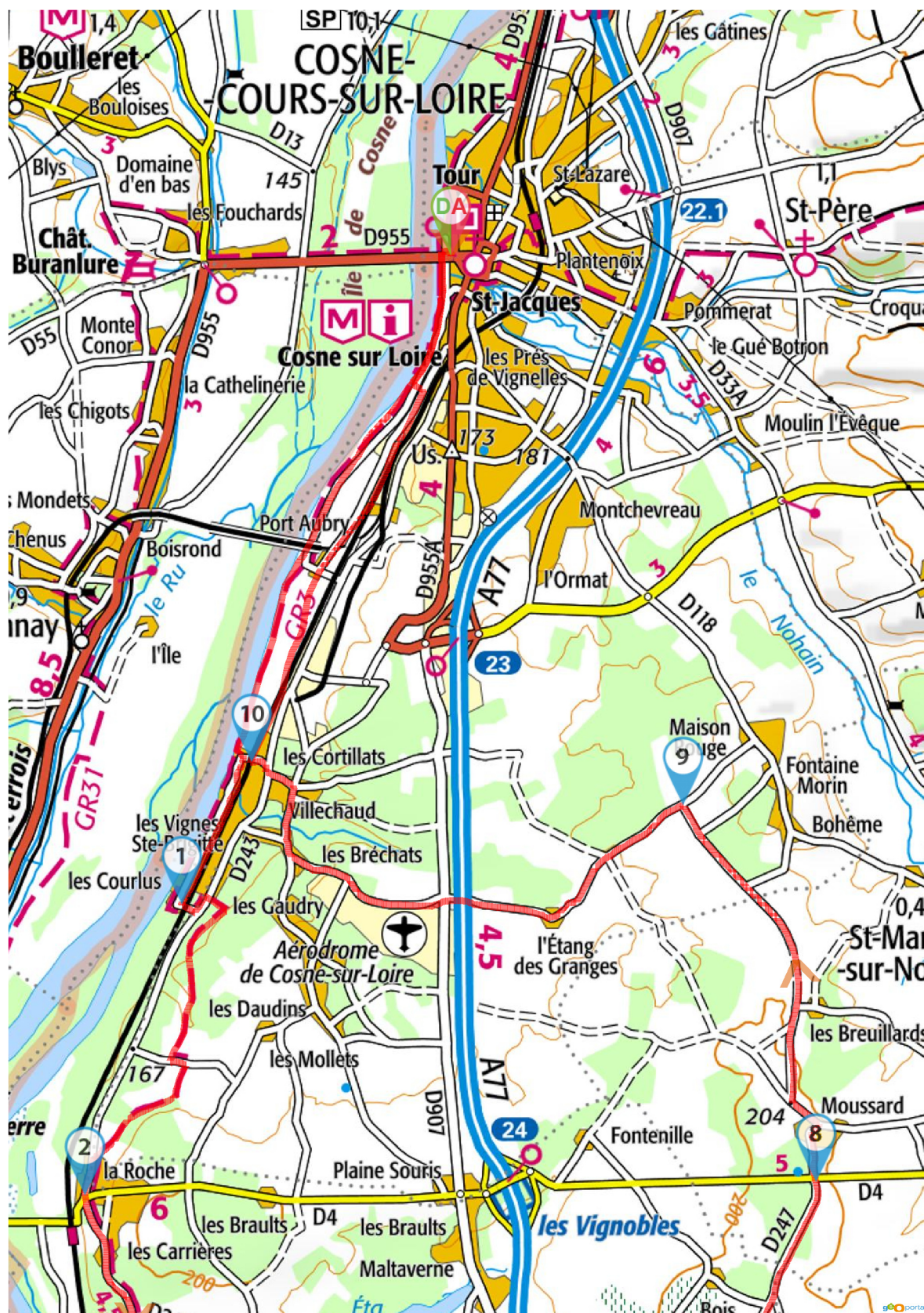
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.





# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



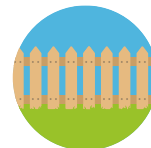
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



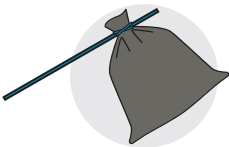
### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



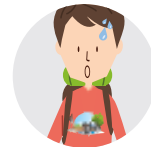
### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**